



# **La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 Une comparaison Québec - pays de l'OCDE**

ISSN : 1480-364X  
Code : 28-2696

## Sommaire

Le Québec a obtenu, en 1995, une diplomation avantageusement comparable à celle de la moyenne des pays de l'OCDE, à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

## Introduction

Depuis 1988, les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) coopèrent à la mise au point et à la diffusion d'indicateurs de l'éducation. Ceux-ci portent sur le contexte, les ressources utilisées, les processus mis en oeuvre et les résultats obtenus dans les différents systèmes scolaires. En décembre dernier paraissait la cinquième édition de *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE, 1997*. Le ministère de l'Éducation du Québec collabore à ce programme de l'OCDE depuis le début.

L'OCDE ne cherche pas à dresser un palmarès des pays. Il s'agit plutôt d'aider chaque pays à mieux connaître l'état de son système scolaire et les conséquences de ses propres choix. C'est notamment en se comparant qu'on apprend à mieux se connaître. De même, la prise de connaissance des résultats atteints par certains pays peut aider d'autres pays à déterminer leurs objectifs en matière d'éducation.

## Limites à la comparabilité des indicateurs

Quels que soient les efforts des personnes représentant les pays, les indicateurs mis au point doivent être regardés avec une certaine prudence pour plusieurs raisons. Les systèmes scolaires sont différents les uns des autres. L'agencement des ordres d'enseignement, le nombre d'années d'études qui y sont associées, la variété des filières et leurs points d'entrée, les exigences liées à l'obtention des diplômes, la variété des diplômes offerts - bref tout relève des souverainetés nationales. Dans le cas des pays fédéraux, on observe parfois - c'est le cas au Canada - des variations importantes entre provinces, États, länder, etc. La classification internationale type de l'éducation (CITE) est un outil qui permet à chaque pays de situer ses divers programmes à l'intérieur d'une structure d'accueil. La mise au point d'une nouvelle classification (CITE-97) devrait permettre d'améliorer la comparabilité des indicateurs au cours des prochaines années.

La qualité des données disponibles n'est pas la même dans chaque pays. C'est souvent en calculant les indicateurs à partir des données brutes ou en les analysant que des anomalies dans les données de base apparaissent. Dans la plupart des pays, on est conscient de ces problèmes et on s'efforce d'améliorer la compatibilité entre les données expédiées et celles qui sont exigées par l'OCDE. Les lecteurs réguliers des indicateurs publiés dans *Regards sur l'éducation* ont pu constater, au fil des ans, une amélioration importante sur le chapitre de la qualité.

## Méthodes de calcul et consignes de l'OCDE

L'OCDE publie des *taux d'obtention des diplômes en pourcentage de la population d'âge théorique d'obtention du diplôme*. Ici, le nombre de diplômes délivrés dans un ordre d'enseignement est divisé par la population d'une classe d'âge. L'âge en question est l'âge

normal d'obtention du diplôme pour l'élève qui n'a connu aucun accident de parcours (redoublement, interruption, etc) durant ses études.

À l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE), les taux sont basés sur l'obtention d'un premier diplôme. Au Québec, il est possible d'obtenir plus d'un diplôme. Il est possible, à titre d'exemple, d'obtenir d'abord un diplôme d'études secondaires, suivi d'un diplôme d'études professionnelles, puis d'une attestation de spécialisation professionnelle. Dans ce cas, seul le diplôme d'études secondaires sera compté. Ce ne sont pas tous les pays qui arrivent à distinguer les premiers diplômes des diplômes de rang supérieur. L'examen du tableau 1, où quelques pays présentent des taux supérieurs à 100 p. 100, nous permet de soupçonner cette lacune de quelques systèmes statistiques nationaux. Au Québec, l'utilisation du code permanent du Ministère permet de repérer facilement les premiers diplômes.

À l'enseignement supérieur, l'OCDE ne retient pas encore la notion de premier diplôme.

Aux divers ordres d'enseignement, l'OCDE ne fait pas de distinctions entre la formation continue (appelée aussi éducation des adultes) et la formation initiale (qu'on appelle aussi secteur des jeunes ou enseignement ordinaire). Les diplômes obtenus par les non-résidents sont comptés dans le pays d'obtention et non pas dans le pays d'origine.

À l'enseignement universitaire, l'OCDE publie également des *taux nets d'obtention des diplômes* pour les pays capables de fournir les données exigées. Ici, le nombre de diplômes obtenus à chaque âge est divisé par la population du même âge. Le taux net, c'est la somme des taux selon l'âge. Il s'agit d'une application de la méthode de la cohorte synthétique, qui relève de l'analyse démographique.

Dans sa propre publication des *Indicateurs de l'éducation*, le ministère de l'Éducation du Québec utilise l'équivalent des taux nets de l'OCDE, avec les deux nuances suivantes :

- 1- le Québec retient la notion de premier diplôme à tous les ordres d'enseignement ;
- 2- le Québec publie un taux d'obtention des maîtrises ; mais dans les limites du présent bulletin, les diplômes de deuxième cycle ont été comptés avec les maîtrises, à la suite d'un échange de correspondance avec le secrétariat du programme des indicateurs internationaux de l'éducation de l'OCDE.

Dans le présent bulletin, nous avons retenu les consignes et les méthodes de calcul de l'OCDE afin de ne pas introduire de facteurs restreignant la comparabilité des indicateurs, ce qui explique de légères différences, pour le Québec, avec les indicateurs publiés par le Ministère.

## Les résultats

Au Québec, le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire en 1995 était de 87 p. 100, c'est-à-dire qu'il se situe à peu près au même niveau qu'en Allemagne ou en Corée, mais moindre qu'en Irlande, au Japon ou en Nouvelle-Zélande. En revanche, le Québec dépasse la moyenne des pays de l'OCDE (80 p. 100) et les États-Unis (76 p. 100).

À l'enseignement collégial (niveau 5 de la CITE), le Québec dépasse très largement, grâce à un taux de 44 p. 100, celui observé dans la moyenne des pays de l'OCDE (13 p. 100). Seule la Norvège présente, un taux plus élevé (48 p. 100) que le Québec. C'est la structure spéciale de l'enseignement collégial du Québec, avec sa formation préuniversitaire couronnée par un diplôme, qui explique notre résultat particulièrement élevé.

À l'enseignement universitaire, nous examinerons tout d'abord, au premier tableau, les *taux d'obtention des diplômes en pourcentage de la population théorique d'obtention du diplôme*. Au baccalauréat, grâce à un taux de 31 p. 100, le Québec se situe dans le peloton de tête avec l'Australie (34 p. 100), les États-Unis (32 p. 100) le Canada et le Royaume-Uni (tous deux à 31 p. 100). La moyenne des pays de l'OCDE est de 20 p. 100. Le Japon obtient un résultat de 23 p. 100 et l'Allemagne, de 16 p. 100. À la maîtrise, la variance des résultats est élevée. Le Québec obtient un taux de 7,8 p. 100, qui est moins élevé que celui de certains pays comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni (environ 12 p. 100), mais plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE qui présentent un taux de 3,6 p. 100.

Au doctorat, avec un taux de 1 p. 100, le Québec se situe exactement à la même place que la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans le second tableau, qui présente les taux nets, les conclusions sont semblables. Le lecteur remarquera qu'ici les taux du Québec sont un peu plus bas qu'au tableau précédent, ce qui s'explique par la structure selon l'âge de la population du Québec. Nombre de diplômes sont obtenus par des personnes âgées de plus de 30 ans, classes d'âges où les effectifs démographiques de base sont plus nombreux que ceux qui servent de dénominateurs dans le calcul des taux du premier tableau. La Direction des statistiques et des études quantitatives est d'avis que les taux nets sont plus précis que les autres. Au cours des prochaines années, ces taux seront privilégiés par l'OCDE.

### Conclusion

En 1995, le Québec a obtenu une diplomation avantageusement comparable à celle de la moyenne des pays de l'OCDE, à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

### Bulletins statistiques déjà parus :

LESPÉRANCE, André, *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*,  
N° 1, novembre 1997.

DEMERS, Marius, *Rémunération et temps d'enseignement dans l'enseignement public primaire et secondaire (1<sup>er</sup> cycle); une comparaison Québec - pays de l'OCDE*,  
N° 2, novembre 1997.

DEMERS, Marius, *La dépense d'éducation par rapport au PIB; une comparaison Québec - pays de l'OCDE*,  
N° 3, juin 1998.

**Tableau 1**

Taux d'obtention des diplômes en pourcentage de la population d'âge théorique d'obtention du diplôme, par type de programme, en 1995

	Secondaire	Collégial	Universitaire		
			Baccalauréat (programmes court et long)	Maîtrise (ou l'équivalent)	Doctorat (ou l'équivalent)
<b>Amérique du Nord</b>					
Canada	72 <sup>1</sup>	m	31	4,9	0,8
États-Unis	76	22	32	12,0	1,2
Mexique	26	x	11	x	x
<b>Québec</b>	<b>87</b>	<b>44<sup>2</sup></b>	<b>31</b>	<b>7,8<sup>3</sup></b>	<b>1,0</b>
<b>Pays du Pacifique</b>					
Australie	m	m	34	12,1	0,8
Corée	85	16	23	3,0	0,5
Japon	94	29	23	1,9	0,4
Nouvelle-Zélande	95	17	26	9,8	0,5
<b>Union européenne</b>					
Allemagne	88	12	16	a	1,6
Autriche	m	5	10	a	1,2
Belgique (c. flamande)	110	28	26	5,2	0,7
Danemark	81 <sup>1</sup>	8	29	2,1	0,6
Espagne	73	2	24	x	0,9
Finlande	102	22	21	x	2,0
France	m	m	m	m	m
Grèce	80	5	14	0,3	0,4
Irlande	94	14	20	9,8	1,0
Italie	67	7	12	a	1,6
Luxembourg	m	m	m	m	m
Pays-Bas	80	a	19	a	1,9
Portugal	m	6	15	1,2	1,2
Royaume-Uni	m	17	31	11,2	0,9
Suède	64 <sup>1</sup>	9	16	2,8	1,7
<b>Autres pays de l'OCDE</b>					
Hongrie	76	a	18	4,3	0,2
Islande	m	m	17	m	m
Norvège	106	48	22	8,4	0,9
Pologne	m	m	m	m	m
République tchèque	78	6	13	x	0,2
Suisse	79	23	9	a	3,1
Turquie	37	3	8	0,6	0,2
<b>Moyenne des pays</b>	<b>80</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>3,6</b>	<b>1,0</b>
<b>Autres pays hors OCDE</b>					
Fédération de Russie	88	26	21	a	0,7

Sources : - *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE 1997*, pages 342 et 351  
 - Ministère de l'Éducation du Québec (diplômes)  
 - Statistique Canada (estimations de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1995)

Symboles utilisés a : Sans objet  
 m : Données non disponibles  
 x : Données incluses dans une autre colonne du tableau

- 1- Excluant la formation continue
- 2- Seuls les DEC ont été pris en considération
- 3- Incluant les diplômes de deuxième cycle.

**Tableau 2**  
Taux nets d'obtention  
d'un diplôme universitaire  
par type de programme,  
en pourcentage, en 1995

	Baccalauréat (programmes court et long)	Maîtrise (ou l'équivalent)	Doctorat (ou l'équivalent)
<b>Amérique du Nord</b>			
Canada	29	4,4	0,7
<b>Québec</b>	<b>29</b>	<b>7,0</b>	<b>0,9</b>
<b>Pays du Pacifique</b>			
Australie	34	12,4	0,8
<b>Union européenne</b>			
Autriche	9	a	1,2
Belgique (c. flamande)	27	5,2	0,7
Danemark	28	2,1	0,6
Espagne	19	x	m
Finlande	19	x	1,9
Italie	11	a	m
Pays-Bas	20	10,2	1,8
Royaume-Uni	30	10,9	1,0
Suède	15	2,8	1,8
<b>Autres pays de l'OCDE</b>			
Hongrie	18	m	m
Islande	24	0,6	n
Norvège	22	8,6	0,9
Turquie	7	0,6	0,2
<b>Moyenne des pays</b>	<b>20</b>	<b>3,6</b>	<b>1,0</b>

Sources : - *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE 1997*, page 352  
- Ministère de l'Éducation du Québec (diplômes)  
- Statistique Canada (estimations de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

Symboles utilisés a : Sans objet  
m : Données non disponibles  
n : Ordre de grandeur négligeable ou nul  
x : Données incluses dans une autre colonne du tableau

**Pour renseignements :**

Robert Maheu,  
(418) 644-0383